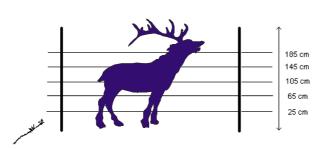
Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune Dienststelle für Jagd, Fischerei und Wildtiere

Rue de l'Industrie 29, CP, 1951 Sion Tel. (027) 606.70.00 Fax (027) 606.70.04

Manière de poser les clôtures électriques selon les espèces de gibier

1. Modèle pour le cerf, le chevreuil et le chamois



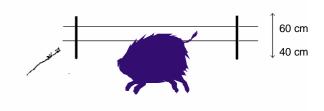
Utiliser des piquets en bois avec isolateur ou des piquets en plastique.

Planter 1 piquet chaque 5 mètres pour garantir la rigidité.

Conserver les fils tendus en permanence. Les fils ne doivent pas entrer en contact avec la végétation pour éviter une perte de tension importante. Les fils électriques doivent être robustes pour durer.

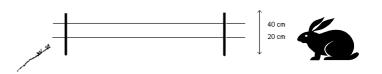
2. Modèle pour les sangliers

3. Modèle pour les castors et les blaireaux





4. Modèle pour les lapins



<u>Pour garantir l'efficacité de la clôture sur le long terme</u> : **le propriétaire du bien-fond doit entretenir** les piquets et s'assurer que le voltage soit suffisant (tension entre 5000 et 10000 volts) et garanti en permanence sur l'ensemble du parc.

Base légale : Art. 39 de la loi sur la chasse, LCChP